

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire

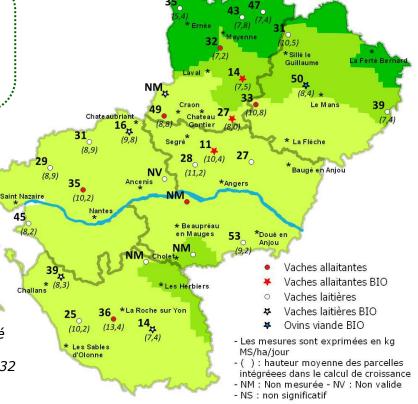
N°7 - 13 avril 2022

Rester prudent après le coup de froid

- Adapter la conduite des prairies aux conditions du moment
- Sortir les derniers lots d'animaux
- Gérer dès maintenant la fertilisation organique des prairies

		Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 02 au 08/04	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord		42	7,7
Zone Intermédiaire		33	7,8
Zone Sud	Nord Loire	29	9,4
	Sud Loire	35	9,5
MOYENNE REGION		33	8,9

L'épisode de froid a momentanément ralenti les croissances la semaine dernière. Elles ont accusé un retrait de 20 kgMS/ha/j par rapport à la moyenne (cf. Courbe). Elle s'établit cependant à 32 kgMS/ha/j.



Adapter la conduite des prairies aux conditions du moment

La chute des températures observée la semaine dernière a freiné la dynamique de croissance en route depuis le début de la saison. Cependant, cet épisode fut bref, et les perspectives de température nous laissent croire à un retour à la normale des croissances. Ceci dit, attention aux conditions de vent et à la quasi absence de précipitations sur certains secteurs (on a relevé entre 10 et 55 mm de pluies sur la semaine dernière sur le réseau), qui pourraient partiellement ralentir la reprise des prairies sur des sols à faible réserve utile.

De nouveau, les choix dans la conduite du pâturage dépendent du niveau de stock disponible aujourd'hui. Si ce stock est faible (moins de 20 jours d'avance), il convient d'être vigilant à un éventuel retard de croissance, et de valoriser même les parcelles les plus hautes au pâturage. Si le stock est plus important, il est possible de débrayer une ou plusieurs parcelles, mais soyez vigilants, et conservez un stock de 20 jours d'avance.

Sortir les derniers lots d'animaux

Nous arrivons à la période où il est possible de sortir ses derniers lots d'animaux, et en particuliers de jeunes bovins. Dans ce cas bien précis, il convient, comme pour des lots plus importants, d'adapter le pâturage. En termes d'organisation, il est largement, suffisant de prévoir un pâturage tournant sur 4 à 5 paddocks, en changeant toutes les semaines.

Pour ce qui est du dimensionnement, voici les repères utilisés couramment :

Repères de surface en ares/Génisse	Printemps	Eté
Par mois d'âge	1,1 à 1,7	1,4 à 2
Génisses de 1 ère année (9 mois)	10 à 15	13 à 18
Génisses de 1 ère année (18 mois)	20 à 30	25 à 36

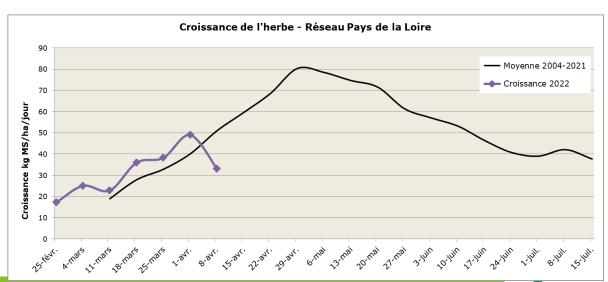
Ainsi, une parcelle d'1 ha divisée en 5 paddocks de 20 ares peut accueillir environ 8 génisses de 9 mois, ou 4 de 18 mois.

Les règles de hauteurs « standard » s'appliquent, à savoir une entrée à environ 10 cm, et une sortie à 5 cm. Attention à ne pas pâturer trop bas pour ne pas risquer l'ingestion de strongles.

Gérer dès maintenant la fertilisation des prairies

Les prairies ayant été fauchées et étant destinées à retourner dans le circuit de pâturage peuvent dès à présent bénéficier d'un apport d'azote organique, afin de sécuriser leur redémarrage de croissance. Pour ce faire, les lisiers sont les produits les plus adaptés. Il faut idéalement positionner l'apport de lisier avant un léger épisode pluvieux afin de nettoyer l'herbe.

Pour ce qui est des fumiers, il n'est par contre pas pertinent d'en épandre maintenant sur prairies, car ils ne seront que très peu valorisés à court terme. Les fumiers qui sortent actuellement des ateliers bovins ou d'autres sources (ovin, équin ou volaille), sont à mettre en priorité sur les maïs à venir. Il est également pertinent de réserver dès maintenant des fumiers bovins pour un épandage de fin d'été sur prairies. D'une part, il aura le temps de travailler d'ici là, et sera donc plus facilement assimilable, mais en plus, il pourra être épandu suffisamment tôt pour pouvoir permettre une bonne valorisation des prairies concernées à l'automne. Pour rappel, il est indispensable de laisser un délai de 5-6 semaines après épandage avant un retour au pâturage. Ainsi, l'idéal est d'épandre sur la deuxième quinzaine d'Aout afin de pouvoir valoriser la prairie dès la fin septembre.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

SEENOVIA

02 53 46 62 28

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

